**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 40 (1976) **Heft:** 159-160

**Artikel:** Unité et diversité du francoprovençal : les dénominations de la poche

Autor: Martin, J.B.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399629

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# UNITÉ ET DIVERSITÉ DU FRANCOPROVENÇAL: LES DÉNOMINATIONS DE LA POCHE\*

On a trop souvent tendance à croire que le francoprovençal est une langue qui se rattache en partie à la langue d'oïl, en partie à la langue d'oc. Le nom composé de francoprovençal (avec ou sans trait d'union) et la situation géographique qui place ce groupe dialectal entre ces deux puissants groupes ne font que favoriser cette tendance. A ne voir que cet aspect, on en arrive à douter de l'existence même du francoprovençal. Ainsi, dans un récent colloque sur le francoprovençal à Neuchâtel, M. Helmut Lüdtke a pu dire que le francoprovencal n'était pas une donnée mais une notion et qu'il avait les frontières qu'on lui assignait à titre de définition; il a même affirmé tout de go : « Le francoprovençal tout court n'existe pas ¹ ». S'en tenir à un tel jugement, c'est avoir du francoprovençal une idée trop fragmentaire. En effet l'originalité de ce groupe dialectal ne fait aucun doute et elle a été prouvée maintes fois.

Je n'insisterai pas sur l'originalité en phonétique car elle a été démontrée largement par tous les grands maîtres qui ont étudié le francoprovençal, en particulier par les deux qui viennent de nous quitter dernièrement, Mgr Gardette et M. Hasselrot, dont je salue respectueusement la mémoire. Ce sont d'ailleurs les caractéristiques phonétiques qui ont servi de critère à la localisation géographique du francoprovençal. L'originalité existe aussi en morphologie comme l'ont prouvé certaines études récentes : ainsi l'article défini repose sur une structure à quatre cases qui permet de différencier le genre et le nombre ², le pronom personnel atone de la troisième personne du singulier (tant sujet que complément) repose sur une structure qui différencie toujours le masculin du neutre ³, l'adjectif possessif

- \* Communication présentée au 7<sup>e</sup> Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montélimar, en septembre 1975.
  - Cf. Colloque de dialectologie francoprovençale, Actes, Neuchâtel, 1971, p. 70.
    Cf. J. B. Martin, «L'article défini en francoprovençal central », Travaux de
- Linguistique et de littérature, t. X, 1. p. 341-397 et en particulier les cartes 9 et 10. 3. Cf. J. B. Martin « Le pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne en franco-provençal central : formes et structures », Travaux de linguistique et de littérature, t. XII, 1, p. 85-116 et en particulier les cartes 10 et 15.

masculin « notre », « votre » a les formes analogiques nostron et vostron <sup>1</sup> et le pronom démonstratif neutre a la forme cen <sup>2</sup>.

L'originalité du francoprovençal dans le domaine du lexique est indéniable. Mgr Gardette, pour ne citer que lui, en a donné plusieurs preuves en étudiant les noms propres ou noms communs molar, les noms francoprovençaux de la faine, de la fraise, de la poire, de la neige, du regain, de la fête patronale, etc. Cependant la liste des termes typiquement francoprovençaux est loin d'être exhaustive. Les atlas linguistiques régionaux (Atlas du Lyonnais déjà paru, Atlas du Jura et des Alpes du Nord en cours de parution) en apportant des données qui ne figurent pas dans l'Atlas linguistique de la France permettront, sans nul doute, d'allonger la liste. C'est d'un nouvel exemple de l'originalité du francoprovençal dans le lexique que je veux vous entretenir aujourd'hui. Je l'ai remarqué il y a peu de temps en rédigeant les cartes du troisième volume de l'Atlas linguistique du Jura et des Alpes du Nord. Il s'agit des dénominations de la poche de vêtement.

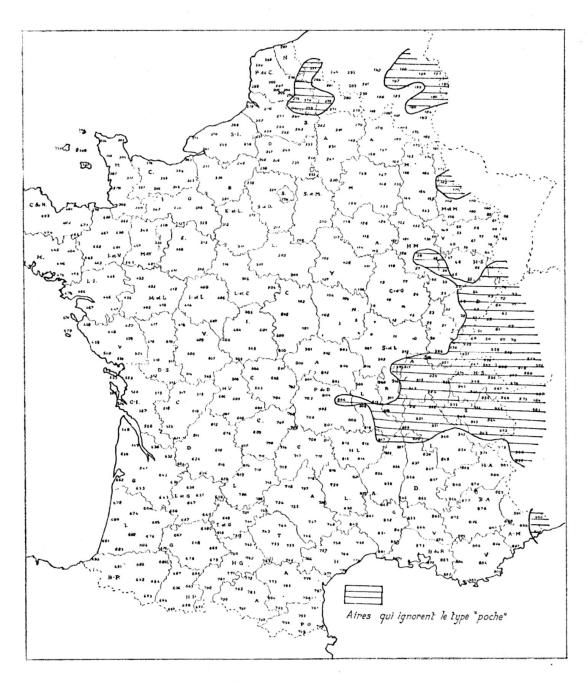
# Unité du francoprovençal.

Si l'on examine la carte 1042 de l'ALF (la « poche »), on constate très vite que presque tout l'espace gallo-roman emploie le type « poche » ou son diminutif « pochette ». Comme on peut le voir sur la carte nº 1 que je vous ai fait distribuer, seuls ignorent ce type une aire groupant six points en Picardie, une aire groupant sept points en Wallonie, deux points en Meurthe-et-Moselle, deux points dans le Sud à l'est des Alpes-Maritimes. Tout cela représenterait fort peu de choses si ne figurait dans le Centre-Est une aire beaucoup plus vaste qui correspond approximativement à l'aire d'extension du francoprovençal. On peut donc, avant d'analyser en détail les données variées du francoprovençal en complétant l'ALF par les atlas et autres ouvrages régionaux, tirer dès à présent une intéressante

<sup>1.</sup> Cf. B. Hasselrot, « Sur l'origine des adjectifs possessifs nostron, vostron en francoprovençal », Studia neophilologica, XI, p. 62-84 et « Les limites du francoprovençal et l'aire de nostron », Revue de linguistique romane, t. XXX, p. 257-266.

<sup>2.</sup> J'ai étudié cette particularité dans un article qui doit paraître prochainement dans les Mélanges offerts à M. Gossen.

<sup>3.</sup> Cf. notamment « Formation et limites du francoprovençal » dans Actes du colloque de dialectologie francoprovençale, Neuchâtel, 1971, p. 1-22 et « Aspects géographiques du lexique francoprovençal » dans Revue de linguistique romane, t. XXXVI, p. 322-341.



CARTE I. La « poche » en gallo-roman.

conclusion : le francoprovençal manifeste son unité non dans le choix d'un type lexical propre mais par le refus du type qui occupe le reste, c'est-à-dire la plus grande partie, de la Gallo-romania.

Cependant cette belle unité dans le refus n'est probablement pas fortuite. En approfondissant les recherches, on s'aperçoit que cette unité, pour ainsi dire négative, n'est que la conséquence d'une unité que l'on peut qualifier de positive. Il est en effet aisé de trouver la raison de ce refus. A l'époque où l'on a pris l'habitude de coudre des poches aux vêtements, c'est-à-dire à partir de la deuxième moitié du XVIe siècle 1, le nom de poche, issu du francique \*POKKA et désignant à l'origine un petit sac, put être généralisé en langue d'oïl et en occitan parce qu'il n'était pas utilisé pour désigner une réalité différente. En francoprovençal il en allait tout autrement car le mot poche était déjà en usage : il était issu du latin de basse époque PŏPIA et désignait la louche <sup>2</sup> servant à prendre la soupe ou tout autre liquide. Le mot poche issu de \*POKKA signifiant poche de vêtement n'a pas pu s'implanter en francoprovençal parce qu'il aurait eu les mêmes formes que le mot très populaire poche issu de POPIA et désignant la louche. Il a donc été victime d'un conflit homonymique. C'est un nouvel exemple à ajouter à la liste des célèbres conflits décrits par Gilliéron. Comme ces derniers, il prouve que l'homonymie constitue pour les mots une gêne, voire une tare, insupportable. Dans la plupart des conflits qu'il a décrits (SERRARE « scier » — SERARE « fermer » 3, MULGERE « traire » — MOLERE « moudre » 4, GALLUS « coq » — CATTUS « chat » 5 pour ne citer que les plus célèbres), Gilliéron a pu prouver qu'un mot ancien est condamné à disparaître dès que les avatars de la phonétique le rendent homophone d'un autre mot plus vivant. Dans notre cas, comme la notion de poche de vêtement est relativement récente, la conclusion

<sup>1.</sup> Cf. C. Enlart, Manuel d'archéologie française, III, le costume, Paris, 1916.

<sup>2.</sup> Cf. ALF 1613 « louche ». La forme poche ou son dérivé pochon recouvre seulement le francoprovençal. Il convient de noter que cette carte ne couvre que la moitié sud de la France. Les attestations fournies par le FEW sous Popia viennent pour la plupart du francoprovençal; les autres attestations fournies par le FEW (plus septentrionales) ont des formes phonétiques différentes des formes poche de vêtement . Cf. aussi les cartes 1132 et 1212 de l'ALJA et 624 et 711 de l'ALLy.

<sup>3.</sup> Cf. Scier dans la Gaule romane, Paris, 1905.

<sup>4.</sup> Cf. « Études de géographie linguistique — Traire, MULGERE et MOLERE » dans Revue de philologie française, 1906, p. 90-98.

<sup>5.</sup> Cf. « Mots en collision — Le coq et le chat » dans Revue de philologie française, 1910, p. 278-288

que l'on peut formuler est, par rapport à la conclusion tirée par Gilliéron, différente dans la forme, mais voisine dans le fond : l'homonymie a empêché l'introduction d'un mot nouveau qui aurait créé conflit avec un mot déjà existant.

# DIVERSITÉ DU FRANCOPROVENÇAL.

Uni dans le refus du type « poche », le francoprovençal est par contre fortement divisé dans le choix des termes de substitution. La diversité des lexèmes apparaît déjà sur la carte de l'ALF. Un réseau d'enquête plus serré que celui de l'ALF, comme celui fourni par les atlas régionaux (ALLy et ALJA pour la partie du francoprovençal politiquement française), va mieux encore révéler cette diversité. La carte nº 2 que je vous ai fait distribuer, où figurent juxtaposées les données de l'ALLy, de l'ALJA, de l'AIS et de l'ALF pour la seule Suisse (les dénominations de la poche ne figurant pas dans les Tableaux phonétiques des patois suisses romands), fait ressortir une extrême fragmentation.

#### EXAMEN DE LA CARTE Nº 2.

Avant d'étudier en détail les formes principales, je voudrais passer rapidement sur deux hapax : la forme  $\epsilon a$  du point 988 de l'ALF dans le Valais qui représente le mot sac et qui est issue de saccus, la forme patre (f.) du point 12 de l'ALJA dont j'ignore l'étymon. De même je laisse de côté les formes sacoche des points 64 et 84 de l'ALJA et des points 121, 122, 131, 133, 143 de l'AIS car elles se rattachent à la grande aire piémontaise « sacoche ».

Le type lexical qui occupe la plus grande aire est le type fata. Au point 28 de l'ALLy ainsi qu'aux points 926 et 927 de l'ALF 1 on a les formes fatir ou fatèr, qui sont des formes fata pourvues du suffixe -ARIA.

Sur une large bande couvrant le sud-ouest du domaine ainsi que dans une petite enclave bugeyssienne formée par le point 30 de l'ALJA se trouve le type  $saka^2$ . A ces aires doit être rattachée l'aire sakèt de Suisse romande, car sakèt est le diminutif de saka.

- 1. Dans cette même région de l'Ain, A. Duraffour a relevé cinq autres attestations de formes avec suffixe. Cf. Glossaire des patois francoprovençaux, Paris, 1969, au nº 3667.
- 2. Dans cette même aire, A. Duraffour a relevé la forme saka à Culoz. Cf. Glossaire des patois francoprovençaux, Paris, 1969, au nº 8824.

Dans trois aires (Lyonnais, Bugey, Savoie) on trouve le type faka. Au point 31 de l'ALJA ce n'est pas faka qui est employé mais le diminutif fakèta. On peut remarquer que ces trois aires sont peu importantes et se situent toutes au contact des aires saka et fata.

La forme *kafa* occupe une aire assez vaste en Bresse. Cette aire se trouve entre deux aires *faka* et au contact de l'aire *fata*.

Les points 14 et 25 de l'ALJA connaissent une forme kats. Cette forme est devenue géts par sonorisation de la consonne initiale aux points voisins 8 et 13 de l'ALJA. L'aire formée par ces points se continue en Suisse Romande dans une aire katsèt formée par les points 40, 51, 61, 939 de l'ALF, katsèt étant le diminutif de kats. La forme gyètsè du point italien 916 de l'ALF remonte probablement à la même famille.

Les formes tae, ta(t)s, taka couvrent deux aires : une aire dans le Nord qui, comme le montre l'ALF, se prolonge en Franche-Comté, une aire restreinte formée par le point 34 de l'ALJA dans la partie Centre-Est du francoprovençal. A ces deux aires doit être ajoutée la petite aire du Sud-Est constituée par le point 63 de l'ALJA car la forme tasére de ce point est une forme dérivée de tas avec le suffixe -ARIA, comme fatére est la forme dérivée de fata.

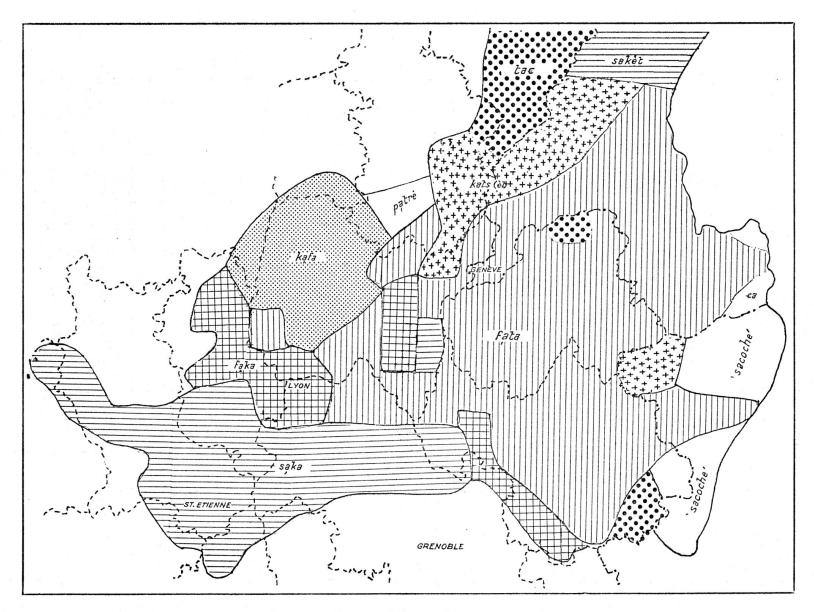
Un examen de l'ensemble de la carte montre que le type dominant en francoprovençal est le type fata et qu'il forme une aire unie. Tous les autres types occupent des aires plus restreintes et, kafa mis à part, se trouvent dispersés : kats occupe deux aires, tae, faka et saka occupent chacun trois aires. On remarque de plus que le type prédominant fata n'est jamais en contact avec le type poche qui couvre le reste de la Galloromania. Les autres types francoprovençaux entourent le type fata, s'organisant comme s'ils voulaient éviter la rencontre des types fata et poche.

#### EXPLICATION DES FORMES.

Si, à l'aide du *FEW*, on recherche l'étymologie des différentes formes francoprovençales, on obtient les résultats suivants :

fata est rangé sous l'étymon burgonde \*FATT- (FEW 15, 2, 114 b). Les composés fatér et fatir sont classés sous l'étymon FATT- et sous l'étymon FAC (FEW 15, 2, 95 a).

tae est rangé sous l'étymon germanique \*TASKA (FEW 17, 321 b). katsèt est classé sous l'étymon latin \*COACTICARE (FEW 2, 1, 808 b).



CARTE 2. La « poche » en francoprovençal.

La forme kats, dont katsèt est le diminutif, bien que ne figurant pas dans le FEW dans le sens de poche, est issue elle aussi de cet étymon 1.

La forme saka ne figure pas telle quelle dans le FEW sous l'étymon saccus (II, 2I). Cette forme, qui est le féminin de sac, doit être ajoutée aux formes sache (= poche) que le FEW signale à Lyon.

faka est classé sous les étymons germaniques fac (FEW 15, 3, 95 a) et kaf (FEW 16, 293 b).

kafa est rangé sous l'étymon germanique KAF déjà cité.

Les étymons \*fatt-, \*taska, \*coacticare, saccus proposés par le *FEW* pour *fata*, *tae*, *kats*, *saka* n'appellent aucune réserve, si ce n'est que l'on ne comprend pas très bien pourquoi les composés *fatér* et *fatir* sont classées sous \*fatt- et fac. *fatér* et *fatir* sont des formes avec suffixe, dérivées de *fata* et remontent donc à l'étymon burgonde \*fatt-.

L'embarras éprouvé par les rédacteurs du FEW pour classer les formes faka et kafa est évident puisque sous l'étymon kaf ils rangent kafa et faka en signalant que faka est dû à une métathèse de kafa et sous l'étymon fac ils rangent faka (et même fatir cf. § précédent). Ces contradictions ne peuvent qu'inspirer une certaine méfiance à l'égard des étymons proposés par le FEW d'autant plus que ces formes sont rattachées à des familles bien éloignées, pour ne pas dire sans rapport : sous l'étymon kaf les formes kafa et faka sont rattachées à des formes cafa signifiant coquille, sous l'étymon fac la forme faka est rattachée à « faquin ». Il convient donc de revoir le problème de l'étymologie de ces deux types.

Heureusement, au moment où j'écrivais ces lignes, j'ai pu, grâce à l'obligeance de M<sup>11e</sup> Durdilly, consulter le manuscrit du V<sup>e</sup> volume de l'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais (actuellement sous presse) qui est l'index étymologique des types lexicaux contenus dans les trois premiers volumes. Comme les types faka et kafa se trouvent attestés dans l'ALLy, j'ai pu prendre connaissance de l'explication proposée par

I. Le Glossaire des patois de la Suisse romande explique ainsi les formes katsèt ou kats de Suisse (cf. article « cachette »). J'ai classé avec kats les formes géts car phonétiquement et géographiquement les formes géts sont voisines de kats. Les formes géts (comme les formes kats) ne figurent pas dans le FEW dans le sens de poche sous \*coacticare. En fouillant dans le FEW, j'ai trouvé quelques formes de phonétique voisine: sous l'étymon gats (16, 26 a) gyétso, forme de Nendaz, signifiant louche à long manche et sous l'étymon gepse (16, 32 a) gets, forme d'Ollon signifiant baquet à lait. Je ne pense pas que nos formes géts se rattachent à ces familles dont le sens et la situation géographique sont un peu éloignés.

Mgr Gardette qui refuse les étymons présentés par le *FEW* et voit dans faka un hybride de fata et saka et dans kafa un dérivé par métathèse de faka.

En ayant une vue plus complète et donc plus panoramique de la situation dans l'ensemble du francoprovençal grâce aux données nouvelles de l'ALIA, on ne peut que souscrire à la proposition de Mgr Gardette. La position des différentes aires y invite : les trois aires faka sont toutes situées entre des aires fata et saka. De tels cas d'hybridation sont fréquents en francoprovençal sur les points de rencontre de deux types différents. Mgr Gardette l'a clairement et abondamment démontré dans sa communication au précédent congrès de langue et littérature d'oc et d'études francoprovençales à Montpellier « Rencontre de synonymes et pénétration du français dans les zones marginales 1.» De même pour expliquer la forme kafa on peut tenir pour pratiquement certaine la dérivation par métathèse de faka. Là encore la situation géographique de l'aire kafa placée entre deux aires faka plaide en faveur de cette hypothèse. Ainsi la métathèse signalée par le FEW entre K et F s'est bien produite mais, contrairement à ce qu'affirme le FEW, elle a dû se produire pour kafa et non pour faka 2. Cette forme avec métathèse (kafa) a pu se répandre sans difficu'té dans cette aire bressanne parce qu'il n'existait aucune forme phonétiquement identique ou proche avec laquelle la forme kafa aurait pu entrer en conflit. En effet, si l'on étudie les possibilités d'homonymie de kafa, on constate que les risques conflictuels les plus importants sont avec les dérivés de CYATHION employés pour désigner la poêle à frire ou la louche. Les cartes de l'ALLy (nos 731, 624, 711) et de l'ALJA (nos 1215, 1212, 1132) montrent que les dérivés de CYATHION ont des formes kas ou kae dans la partie géographique correspondant à l'aire kafa de la carte « poche de vêtement », c'est-à-dire la Bresse. La forme kafa a donc pu se produire sans difficulté dans cette région. La métathèse n'aurait sans doute pas pu s'opérer en Haute-Savoie car les dérivés de CYATHION y ont des formes kafa, kaf avec lesquelles la collision aurait été inévitable.

<sup>1.</sup> Cf. Revue de linguistique romane, t. XXXIV, p. 280-305. Cet exemple pourrait être ajouté aux exemples cités par Mgr Gardette.

<sup>2.</sup> La poche étant une invention récente, les documents d'archives, souvent si précieux pour l'explication de formes actuelles difficiles, ne sont ici d'aucune utilité puisque le mot n'y figure pas. Les premières attestations rencontrées dans les textes dialectaux modernes confirment la phonétique des formes actuelles. J'ai relevé facque dans un texte lyonnais (chanson de canut) antérieur à 1790, câffe dans un texte de Polliat (Bresse) écrit en 1848.

### CONCLUSION.

L'analyse des cartes « poche de vêtement » nous a d'abord révélé l'originalité et donc, en corollaire, l'unité du francoprovençal qui a refusé le type « poche » qui recouvre actuellement le reste du Gallo-roman. Cette unité cependant n'existe que dans le refus, refus motivé probablement par la nécessité d'éviter un conflit homonymique avec le mot plus ancien poche issu du latin popia et généralisé en francoprovençal dans le sens de louche. La caractéristique du francoprovençal, en raison du grand nombre des substituts du type poche, est bien la diversité. En effet, sans parler des hapax comme patre ou ea, des types marginaux comme sacoche et même en laissant de côté les formes tas ou taka qui, bien que figurant au nord, au centre et au sud de notre domaine, ne doivent pas être considérées comme francoprovençales puisqu'elles se retrouvent dans les parlers germaniques et italiens, on ne compte pas moins de trois types principaux qui sont propres au francoprovençal : saka, kats et le plus important fata. La diversité est encore accrue par la création de types nouveaux par hybridation dans les zones de contact à partir de deux types différents ou par déformation phonétique provoquée par une métathèse consonantique.

J. B. MARTIN.